

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA VIENNE
SÉANCE DU 29 FEVRIER 2016

L'an deux mil seize, le lundi vingt neuf février,

Nombre de conseillers :

- en exercice : 22
- présents : 16
- votants : 18

Le Conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de la Vienne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures, à la direction départementale du service d'incendie et de secours de la Vienne sous la présidence de Madame Marie-Jeanne BELLAMY.

Date de convocation du conseil d'administration : 25 janvier 2016.

N° 2016-2-H

Présents :

Monsieur Stanislas ALFONSI, directeur de cabinet de Madame la Préfète de la Vienne.

OBJET :

**TARIFICATION DES
JOURNÉES
TECHNIQUES
INTERVENTIONS
D'URGENCE SUR
VÉHICULES DU 24
AU 26 MAI 2016 À
VALDIVIENNE**

Mesdames Marie-Jeanne BELLAMY, Marie-Renée DESROSES, Karine JOURNEAU, Pascale MOREAU, Lydie NOIRAUT, Véronique WUYTS-LEPAREUX ; Messieurs Gilbert BEAUJANEAU, Jean-Daniel BLUSSEAU, Henri COLIN, Benoît COQUELET, Michel GINGREAU, Abderrazak HALLOUMI, Jean-Louis LEDEUX, Alain PICHON, Édouard RENAUD, Jean-Marie ROUSSE, membres du conseil d'administration.

Assistaient à la séance avec voix consultative :

Colonel Matthieu MAIRESSE, directeur départemental des services d'incendie et de secours de la Vienne ; Colonel Etienne LEROY, médecin-chef ; Capitaine Eric PASQUET, Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Vienne ; Lieutenant Pascal QUINQUENEAU, Adjudant Stéphane DESROCHES, Adjudant Anthony LAMY, représentants des sapeurs-pompiers ;

Assistaient également à la séance :

Lieutenant-colonel Jérôme GERBEAUX, directeur départemental adjoint ; Lieutenant-colonel Michel GENTILLEAU, chef du pôle compétences et moyens opérationnels ; Lieutenant-colonel David MAILLEFAUD, chef du pôle mise en œuvre opérationnelle ; Monsieur Olivier PICHOT, payeur départemental ; Monsieur Eric DROUAULT, chef du pôle administration-finances ; Madame Nathalie ALEXANDRE, chef du pôle adjoint administration-finances.

**DOMAINE
FINANCES**

MOTS CLEF

Formation – Journées
Techniques - tarif

**SERVICE
EMETTEUR
FORMATION**

Absents excusés :

Mesdames Isabelle BARREAU-ENON, Rose-Marie BERTAUD, Anne-Florence BOURAT, Joëlle PELTIER, Séverine SAINT-PÉ, Messieurs Jean-Pierre ABELIN, François BOCK, Philippe BROTTIER, Michel BUGNET, Dominique CLÉMENT, Olivier KIRCH, Gilles MORISSEAU, Benoît PRINCAY, Daniel TREMBLAIS.

Pouvoirs :

Madame Joëlle PELTIER, pouvoir donné à Monsieur Abderrazak HALLOUMI ; Monsieur Dominique CLÉMENT, pouvoir donné à Madame Marie-Jeanne BELLAMY.

Résultat du vote :

- voix « pour » : 18
- voix « contre » : 0
- abstentions : 0

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 1424-24 et suivants ;

Accusé de réception en préfecture
086-288600224-20160229-CA_2016-2-H-DE
Date de télétransmission : 01/03/2016
Date de réception préfecture : 01/03/2016

Considérant les motifs invoqués dans le rapport introductif de Madame la Présidente repris ci-après ;

Les premières journées techniques « Interventions d'Urgence sur Véhicules » qui se sont déroulées à Valdivienne les 21 et 22 mai 2014 ont rassemblé presque 260 participants et intervenants provenant de plus de 50 SDIS et de 6 nationalités différentes.

Cette manifestation, sur le modèle des « Rescue days » allemands, a permis, grâce à la veille technologique réalisée avec différents partenaires, de restituer aux nombreux participants présents les éléments nécessaires aux SDIS dans ce domaine, si complexe et en constante évolution, qu'est l'intervention d'urgence sur les véhicules de nouvelle génération (gaz, hydrogène, électrique...).

Le SDIS de la Vienne a décidé de reconduire cet évènement du 24 au 26 mai 2016 à Valdivienne.

La participation financière était fixée à 150,00 € pour l'édition 2014.

Des moyens matériels spécifiques seront mis en œuvre pour accueillir les participants et les exposants.

L'organisation ne relevant pas du domaine des « stages », la tarification des journées techniques fixée par le SDIS de la Vienne n'entre pas dans le cadre de la délibération n° 2015-6-C relative à la tarification des actions de formations.

Madame la Présidente propose de fixer comme suit la tarification pour la deuxième édition des journées techniques « Interventions d'Urgence sur Véhicules » qui se dérouleront à Valdivienne du 24 au 26 mai 2016 :

| Objet | Montant HT net de taxes | Observations |
|---|--------------------------------|---|
| Frais d'inscriptions | 200,00 € | Comprenant l'accès à l'évènement ainsi que les repas du 25 mai midi / soir et du 26 mai midi |
| Frais de réservation d'un espace d'exposition | 200,00 € | Comprenant, à concurrence d'un représentant par société, les repas du 24 mai soir, 25 mai midi / soir et du 26 mai midi |
| Frais de réservation de la restauration pour les représentants supplémentaires des sociétés | 50,00 € | Comprenant les repas du 25 mai midi / soir et du 26 mai midi |
| Réservation du repas supplémentaire | 11,00€ | |

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- de fixer comme suit la tarification pour la deuxième édition des journées techniques « Interventions d'Urgence sur Véhicules » qui se dérouleront à Valdivienne du 24 au 26 mai 2016 :

| Objet | Montant HT net de taxes | Observations |
|---|-------------------------|---|
| Frais d'inscriptions | 200,00 € | Comprenant l'accès à l'évènement ainsi que les repas du 25 mai midi / soir et du 26 mai midi |
| Frais de réservation d'un espace d'exposition | 200,00 € | Comprenant, à concurrence d'un représentant par société, les repas du 24 mai soir, 25 mai midi / soir et du 26 mai midi |
| Frais de réservation de la restauration pour les représentants supplémentaires des sociétés | 50,00 € | Comprenant les repas du 25 mai midi / soir et du 26 mai midi |
| Réservation du repas supplémentaire | 11,00€ | |

Fait et délibéré à la direction départementale du service d'incendie et de secours de la Vienne, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme, le 29 février 2016.

La Présidente du conseil d'administration,



Mme Marie-Jeanne BELLAMY

Accusé de réception en préfecture
086-288600224-20160229-CA_2016-2-H-DE
Date de télétransmission : 01/03/2016
Date de réception préfecture : 01/03/2016